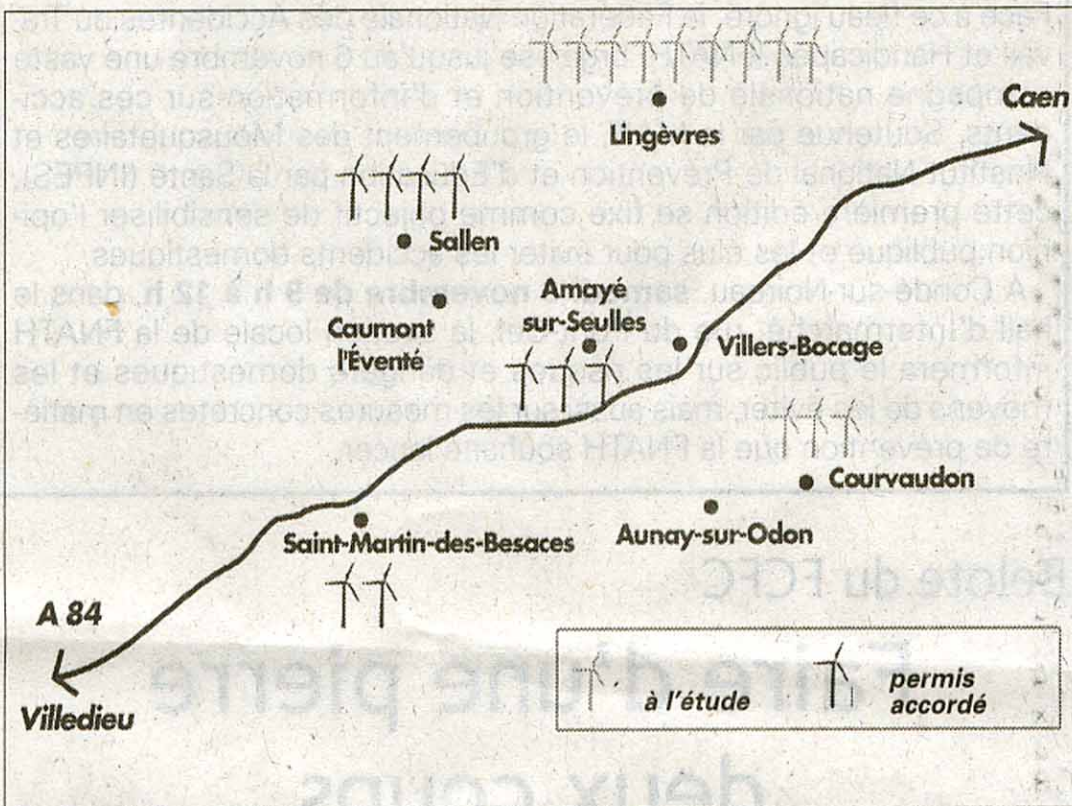


Les chantiers et les dossiers en cours



• **A Saint-Martin-des-Besaces**, les deux éoliennes d'une puissance de 2,3 MW chacune pour lesquelles SIIF Energies France (devenu entre temps EDF Energies Nouvelles) a obtenu un permis de construire en décembre 2004, devraient entrer en service d'ici la fin de l'année. Le raccordement au réseau est prévu pour le 29 décembre.

• Dans le Pré-Bocage, c'est vraisemblablement à **Sallen** que l'on verra tourner les premiers aérogénérateurs. Après l'enquête publique qui s'est achevée en décembre 2004, la société Ventura (rachetée depuis par Theolia) a obtenu le feu vert de la préfetu-

re le 26 juin dernier pour quatre éoliennes (puissance totale de 8 MW).

• A **Amayé-sur-Seulles**, le Gaec Le Moulin à Vent a obtenu en juillet 2004 un permis de construire pour trois éoliennes de 1,5 MW chacune. Mais le projet est bloqué par deux recours déposés au tribunal administratif de Caen, l'un par l'association Pré-Bocage Environnement, l'autre par la commune d'Amayé-sur-Seulles.

• Enfin à **Lingèvres**, la société Gamesa Energie France conduit une étude pour l'implantation de 9 à 12 éoliennes entre Lingèvres et Juaye-Mondaye, au lieu-dit "Les Grands Longuets".